

› **Espagnol** : Formulation d'une phrase simple. Conjuguer aux modes les plus usuels. Savoir exprimer ses sentiments et ses opinions. Les deux verbes « être » (SER Y ESTAR). Le vouvoiement, les tournures affectives.

› **Italien** : Les composantes du discours. Les tournures particulières. La structure de la phrase.

› **Les savoir-faire** : stratégies de compréhension écrite, acquisition de vocabulaire en contexte, rédaction, restitution d'une information contenue dans un texte, construction d'un texte court, expression d'opinions, traductions, amélioration de la prononciation.

Examen final : Epreuve écrite de 3 h.

MODULES OPTIONNELS : deux modules au choix parmi les cinq suivants

▶ HISTOIRE (60h)

› **Thème général** : Le monde depuis 1945 (aspects généraux, politiques, économiques et culturels : relations internationales, économie et société, aspects culturels). On privilégiera la vision mondiale des problèmes au détriment de l'étude régionale des questions.

› **Questions** : Le bilan de la seconde guerre mondiale. L'ONU. La guerre froide (1945-1991). La décolonisation et l'émergence du Tiers Monde. L'histoire économique depuis 1945 : les Trente glorieuses et la crise, la société de consommation et ses avatars. Un monde nouveau : les relations internationales depuis 1991. Une question d'actualité : le Moyen Orient.

Examen final : Commentaire ou dissertation de 3 h.

▶ GEOGRAPHIE (60h)

› **Les Etats-Unis** : présentation générale, la population, les activités, une "nouvelle donne" régionale.

› **L'Union Européenne** : l'évolution historique, la population, les activités.

› **L'Europe rhénane**

› **La diversité des suds.**

Examen final : commentaire ou dissertation de 3 h.

▶ MATHEMATIQUES (40h)

› Information chiffrée et algèbre de base : pourcentages, outils graphiques de dénombrement, feuilles automatisées de calcul, résolution de problèmes par l'utilisation de techniques élémentaires d'algèbre.

› Statistiques : séries statistiques à une variable, tableaux croisés.

› Suites : le principe d'une suite et les notations employées, étude de deux types de suites particulières : les suites arithmétiques et géométriques.

› Fonctions numériques : le principe d'une fonction, fonction dérivée d'une fonction, notion de limites, résolution de problèmes par l'emploi d'un polynôme ou d'une fonction rationnelle, la fonction logarithme népérien et la fonction exponentielle.

Examen final : Epreuve écrite de 3 h. Calculatrice autorisée.

▶ SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE :

Voir le programme du DAEU B.

▶ LANGUE VIVANTE : anglais, allemand, italien ou espagnol (60h)

Autre que la langue choisie comme matière obligatoire.



Se former tout & long de la vie

D.A.E.U. Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires option « A »

littéraire et juridique



lorraine
conseil régional

Formation financée avec le soutien du Conseil
Régional de Lorraine

Responsable pédagogique : Jacques ELFASSI
elfassi@univ-metz.fr

Inscription année universitaire 2010/2011

L'inscription du candidat est soumise à :

- › certaines conditions préalables fixées par arrêté du 3 août 1994 relatif au Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (voir « Conditions d'admission » au verso),
- › des **tests préliminaires obligatoires** de niveau en français et en langue, ⁽¹⁾
- › un **entretien individuel** avec les membres du jury concernant les motivations, les perspectives d'études, les intérêts et niveaux culturels du candidat. ⁽²⁾

Les futurs candidats doivent se faire connaître entre le **1^{er} Avril** et le **31 août 2010** à l'adresse suivante :

UFR Lettres et langues

Service Formation Continue - dossier suivi par Doïna DULAC -

Ile du Saulcy

57045 METZ Cedex 01

☎ 33 (0)3 87 31 52 50

E-mail : ddulac@univ-metz.fr

Accueil : du lundi au vendredi de **13h30 à 16h00**

Adresse du site : <http://www.univ-metz.fr/ufr/ll/> « la formation continue » puis « DAEU »

⁽¹⁾ **Tests préliminaires obligatoires** : mercredi 1^{er} septembre 2010 de 9h à 12h30

Réunion d'information obligatoire : samedi 4 septembre 2010 de 9h à 12h

⁽²⁾ **Entretiens individuels obligatoires** : du lundi 6 au vendredi 10 septembre 2010

Tests préliminaires et réunion d'information : sur convocation. **Entretien individuel** : sur rendez-vous.

Début des cours : lundi 27 septembre 2010

Clôture des inscriptions administratives : mardi 30 novembre 2010

› Les personnes dont le niveau apparaîtra insuffisant lors des tests seront invitées à s'inscrire au cycle préparatoire du Cned (accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 au 05 49 49 94 94 ou www.cned.fr/daeu) ou à s'informer auprès des Pôles pour l'Emploi et Missions Locales dont ils dépendent.

Conditions d'admission ⁽¹⁾

▶ Sont admises à s'inscrire à l'université en vue de l'obtention de ce diplôme, les personnes ayant **interrompu leurs études initiales depuis au moins deux ans au 1^{er} octobre 2010 et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :**

▶ **1 - avoir 20 ans au moins au 1^{er} octobre 2011 et justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale.**

OU

▶ **2 - avoir 24 ans au moins au 1^{er} octobre 2011.**

Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle ayant donné lieu à une cotisation à la Sécurité Sociale et pour la durée correspondante :

▶ toute période consacrée à l'éducation d'un enfant,
▶ l'inscription au Pôle Emploi,
▶ la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification,
▶ l'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi n°84-610 du 16 juillet 2003.

▶ **Les ressortissants étrangers** doivent être en possession d'un permis de séjour en cours de validation au 31 octobre de l'année de l'examen. Cette condition est vérifiée au moment de l'inscription. S'agissant de l'inscription aux épreuves des **candidats handicapés**, le Recteur de l'Académie de résidence du candidat peut, par dérogation aux règles générales et après avis du Président de l'université concernée, dispenser les intéressés de tout ou partie des conditions normalement exigées pour l'inscription.

▶ Les candidats ne peuvent s'inscrire au cours d'une même année universitaire que dans un seul établissement. Ils doivent avoir obtenu l'examen au plus tard quatre ans après leur première inscription au DAEU A. Une dérogation exceptionnelle peut être accordée par le Président de l'université pour une année supplémentaire.

(1) Conditions extraites de l'arrêté du 3 août 1994 relatif au D.A.E.U.

Objectif de la formation

▶ Cette formation s'adresse à un public très large ne possédant pas le baccalauréat : personnes entrées très jeunes dans le monde du travail, ayant interrompu leurs études secondaires ou ayant échoué au baccalauréat.

▶ Elle permet aux non-bacheliers d'entreprendre des études à l'université et d'y acquérir les diplômes universitaires nationaux au même titre que les bacheliers. Le DAEU confère les mêmes droits que ceux qui s'attachent au succès au baccalauréat. Il est également homologué de droit au niveau IV de la formation professionnelle.

Organisation des enseignements ⁽²⁾

L'UFR Lettres et langues offre une préparation spécifique à l'option "A", d'un volume global minimum de **250 heures de présence** entre septembre 2010 et mai 2011, soit une moyenne de **10 h hebdomadaires**, auxquelles il faut ajouter **le travail personnel estimé à 20 heures par semaine**.

Les cours ont généralement lieu en soirée et le samedi toute la journée.

(2) Accès régulier à INTERNET vivement conseillé.

La préparation au DAEU peut également se faire à distance en partenariat avec le Centre National d'Enseignement à Distance (Cned). Pour suivre cette formation, les candidats doivent remplir les formalités d'admission en vigueur à l'université Paul Verlaine-Metz et effectuer **une double inscription** : une inscription administrative auprès de l'université (30 novembre 2010 au plus tard ; tarif de 91,80 €) puis une inscription au Cned (selon tarifs en vigueur communiqués par le Cned).

L'inscription au Cned relève d'une démarche personnelle.

Les autres candidats s'acquitteront des droits d'inscription universitaire (178,57 €) augmentés des frais de formation continue, soit 50 € par module préparé. Les candidats retenus, sous certaines conditions, dans le cadre du financement REGION seront dispensés des frais de formation continue.

Contrôle des connaissances

Il y a **deux sessions** par année universitaire. L'inscription aux examens au mois de mars est une démarche obligatoire et indépendante de l'inscription administrative.

Majoritairement terminale, l'évaluation prend toutefois en compte les contrôles partiels, la participation orale et l'assiduité au cours. En fin d'année l'examen se compose de **quatre épreuves écrites** : **deux** épreuves portant sur le **tronc commun** et **deux** sur les **matières optionnelles**.

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir une note moyenne au moins égale à 10/20 à **l'ensemble des épreuves**. En cas d'échec à la première session, le candidat conserve pour la deuxième session de la même année les notes supérieures à 10/20.

Programmes des enseignements

TRONC COMMUN OBLIGATOIRE (deux modules)

▶ **FRANÇAIS (80h)**.....

▶ **Littérature et civilisation françaises** : 1/ sur la question du « récit biographique », lecture d'extraits ou d'œuvres intégrales d'expression française du XIX^e au XXI^e siècle, afin d'identifier les traits caractéristiques du genre ; 2/ acquisition des méthodes de lecture analytique et de résumé de texte argumentatif ; 3/ entraînement à la rédaction.

▶ **Examen final** : épreuve écrite de 4 heures comportant :

- **une partie obligatoire** : résumé d'un texte argumentatif,

ET

- **une partie au choix** : commentaire composé d'un texte littéraire **OU** dissertation accompagnée d'un corpus sur la thématique du « récit biographique ».

▶ **LANGUE VIVANTE : anglais, allemand, italien ou espagnol (60h)**

Niveau préalable requis : fin de collège ; cours non destinés aux « grands débutants »...

▶ **Anglais** : Les déterminants, les noms dénombrables et indénombrables, l'adjectif qualificatif, le comparatif et le superlatif, les pronoms, le génitif, les noms composés, les auxiliaires « have » et « be », les auxiliaires modaux, le système des temps, le conditionnel, la voix passive, les constructions verbales, la forme en -ing, les prépositions, les "phrasal verbs", les mots de liaison, les mots charnière, la phrase simple, la phrase complexe, le style indirect.

▶ **Allemand** : Grammaire : Le groupe nominal. Le groupe verbal. Emploi de la forme passive (et formes substitutives). Emplois du subjonctif. Comparatif et superlatif (adjectifs et adverbes). Groupe relatif et groupe participial (exercices de transposition). La proposition dépendante. La proposition infinitive, l'infinitif complément.